

FRANCE

Une France avec 5 000 communes...

Utopie ? L'Ifrap propose une redéfinition radicale des pouvoirs régionaux. Une étude décapante.

PAR PATRICK BONAZZA

L'Ifrap a encore frappé ! L'Institut français pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques, que dirige Agnès Verdier-Molinié, s'appête à publier une étude ramassée qui va bien au-delà des réflexions menées par le gouvernement sur la fin du « millefeuille territorial ». L'Ifrap n'a pas bien sûr les préventions des politiques qui, comme le chef de l'Etat et son Premier ministre, ont pourtant lancé le mouvement préconisant, en particulier, de réduire de moitié le nombre de régions. Ou encore comme Martin Malvy et Alain Lambergontier dont le rapport sur les collectivités locales préconise de geler (en valeur) les dépenses des administrations. L'Ifrap a une autre approche. Il ne se contente pas de faire « danser les acteurs publics » (communes, départements, régions...), il met au cœur de la réforme les politiques publiques (santé, social, éducation...). Ce n'est qu'ensuite que le niveau pertinent de l'action est défini et peut amener des bouleversements institutionnels. L'étude est décapante. Elle paraît tellement loin des possibles qu'on pourrait songer à la remiser dans un tiroir. Ce serait une erreur, car elle a au moins un intérêt, celui de montrer l'ampleur de la tâche. Réformer un système en silos hérité en partie du XVIII^e siècle ne sera sûrement pas une promenade de santé.

Point de départ : « Un système dans lequel tous les échelons publics veulent s'occuper de toutes les poli-

tiques publiques tronçonnées en morceaux de budget ne peut marcher. » Pour l'Ifrap, la condition sine qua non d'une réforme d'envergure passe par la suppression de la clause générale de compétences qui conduit aujourd'hui chaque collectivité à empiéter sur le domaine des autres (les fameux doublons). C'est d'ailleurs ce qu'envisage de faire le gouvernement Valls.

A chacun son rôle. L'Etat devrait se confiner pour l'essentiel aux seules fonctions régaliennes (police, justice, armée). Ce qui va très (trop) loin... Ainsi, en matière d'éducation, il ne s'occuperait que de la fixation des programmes, de la formation de base des enseignants, des conventions avec le privé et, surtout, de l'évaluation des établissements pour permettre un pilotage serré. Les collectivités territoriales, qui se consacrent presque exclusivement à l'entretien des bâtiments (lycées, collèges), verraient leurs compétences considérablement élargies, récupérant la gestion des universités et se chargeant du recrutement et de la rémunération



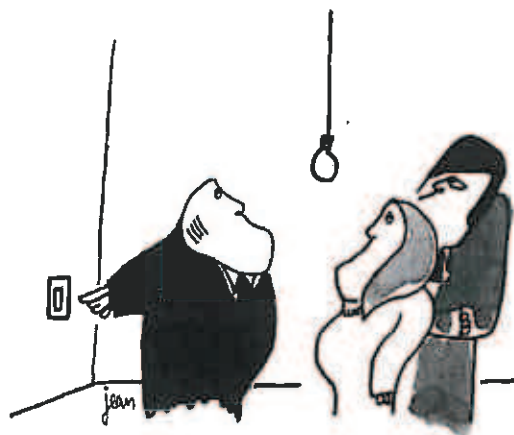
« Choc de simplification ». La directrice de l'Ifrap, Agnès Verdier-Molinié, est formelle : la clause générale de compétences des collectivités doit être supprimée.

11 milliards d'euros
Les économies que permettrait de réaliser ce plan, selon Agnès Verdier-Molinié.

des enseignants. Irréaliste ? « En Allemagne (...) la plupart des Länder organisent le recrutement de professeurs. Cette pratique est généralisée au Royaume-Uni. »

La mise en abîme des politiques nationales effectuée par l'Ifrap ne se cantonne pas à l'éducation. En matière de santé, l'institut suggère ni plus ni moins la mise en commun, dans les régions, des caisses d'assurance-maladie et des agences régionales de santé qui supervisent les hôpitaux. En matière sociale, il propose, de la même manière, la fusion entre les caisses d'allocations familiales et les centres communaux d'action sociale. En matière culturelle, enfin, pour en terminer avec un saupoudrage et des chevauchements qui portent sur 17 milliards d'euros, régions et communes hériteraient du rôle central, avec des tâches bien définies, l'Etat se concentrant sur le rayonnement international.

La fin du millefeuille. Cette revue de détail des grandes politiques nationales se traduirait inévitablement par un chamboulement des institutions. Pour les régions, l'institut préconise, comme aujourd'hui le gouvernement et hier le rapport Balladur, la division par deux de leur nombre. Pour le reste, il ne fait pas dans la demi-mesure. Les 36 500 communes se réduiraient à 5 000 supercommunes et on supprimerait préfectures et sous-préfectures. Le chiffre, un peu imprécis, de toutes ces décisions n'est pas très loin des économies (11 milliards d'euros) que le gouvernement souhaite réaliser sur les collectivités locales. Alors, tout ça pour ça ? Peut-être, mais il y a urgence. Car, tandis que le pays discute, enfin, de la refonte du millefeuille, l'Insee nous informe que, durant l'année 2012, les collectivités territoriales ont augmenté le nombre de leurs fonctionnaires de 30 000 ! ■



Chargés de mission en charge des interventions manuelles visant à l'intermittence lumineuse.